Gestion de l’eau en entreprise : optimisez !

Demande de renseignements

Public concerné

Toutes les entreprises, plus spécifiquement celles du secteur industriel

Durée

Selon le projet, de 2 à 8 jours

Tarification

Financé par l’Agence de l’Eau Adour Garonne et la CCI Pau Béarn, sans reste à charge

Elément clé de la vie, l’eau est une ressource rare qu’il est urgent de préserver. Au-delà des sécheresses et des crises, la disponibilité de l’eau et sa qualité sont menacées par le changement climatique, les pollutions et la perturbation du cycle de l’eau.
C’est pourquoi la CCI Pau Béarn vous propose un accompagnement pour redéfinir vos usages et mettre en place une gestion plus durable de l’eau.

Grâce à une étude approfondie de l’efficience hydrique de votre site (usages, rejets, contraintes), votre conseiller CCI vous remettra un diagnostic structuré autour de deux axes :

État des lieux

- Analyse des coûts liés à l’eau
- Quantification des volumes consommés et rejetés, actuels et projetés
- Calcul de ratios pertinents selon votre secteur d’activité
- Réponses aux attentes sociales et environnementales des clients
- Identification des obligations réglementaires

⚠ Points de vigilance

- Disponibilité des ressources en eau
- Typologie des usages sur votre site
- Sources potentielles de pollution
- Organisation et gouvernance de la gestion de l’eau

Avec le diagnostic personnalisé :

➔ Obtenez une analyse externe et objective du cycle de l’eau dans votre entreprise
➔ Identifiez les risques liés à l’eau et évaluez votre niveau de vulnérabilité

➔ Repérez les leviers d’amélioration pour une gestion plus efficiente
➔ Bénéficiez d’un plan d’actions sur mesure, adapté à vos enjeux

Les plus CCI

➔ Le diagnostic est accompagné d’**ateliers collectifs** qui permettent d’échanger avec d’autres entreprises et d’aborder la question de l’eau sous un autre angle (grand cycle de l’eau, cartographie des usages en entreprise, adaptation au changement climatique).
➔ La CCI Pau Béarn accompagne l’entreprise jusqu’au **dépôt de sa demande de subvention** auprès de l’Agence de l’Eau pour soutenir les travaux d’amélioration de performance hydrique.

Réduisons ensemble l’impact de votre activité sur cette ressource essentielle et préservons vos projets de demain.